

COMITE DE BASSIN SEINE-NORMANDIE

CB
DELIBERATION N° 99- 8 DU 16 DECEMBRE 1999

**RELATIVE AU S.A.G.E.
DU BASSIN VERSANT DE LA MAULDRE**

LE COMITE DE BASSIN,

- VU les orientations fixées par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des eaux du bassin SEINE-NORMANDIE approuvé le 20 septembre 1996
- VU l'avis émis par la commission des programmes et de la prospective lors de la réunion du 24 novembre 1999

DELIBERE

ARTICLE UNIQUE :

Le schéma d'aménagement et de gestion des eaux du bassin versant de la MAULDRE recueille un avis favorable, sachant que certains domaines restent à approfondir pour mieux appréhender l'impact financier de ce schéma.

**Le Secrétaire,
Directeur de l'Agence**



Pierre-Alain ROCHE

le Président du Comité de Bassin



Robert GALLEY